

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 4 février 2013 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Mesdames et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Anne Pelletier, Sarah Lebel, Benoit Dubé, Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-016-13 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-017-13 **Adoption du procès-verbal des dernières réunions**

Il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2013 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**Conciliation bancaire**

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 janvier 2013 de 65,584.72 \$ au compte courant.

RS-018-13 **Approbation des comptes**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

Petite caisse :

Timbres & Envois postaux	4.10	
Épicerie : Lait	7.29	
Resto Chez Mich : Frais représentation	58.00	
Le P'tit Rouet : Frais représentation	90.00	
Nettoyage - Chiennes, etc.	<u>27.60</u>	186.99
Desjardins Sécurité Financière pour Janvier - Février		2,911.38
Assurances 2013 de la municipalité		1,351.00
Bell Canada : Bureau	218.97	
Biblio	100.80	
Pompier	47.47	

Camping	<u>95.11</u>	462.35
ADMQ - Abonnement annuel 2013		670.15
Hydro Québec : 590, 5e Rang Sud	271.14	
585, 5e Rang Sud	99.51	
Rue de la Caserne	960.81	
Bureau municipal	124.12	
Garage municipal	<u>371.04</u>	1,943.54
Bell Mobilité - Denis Moreau		46.11
BMR - Chalumeau, thermostat, etc.		307.07
Carrefour du camion RDL : Outils pour Western		25.66
CAUREQ - Répartition incendie annuelle		299.25
Commerçants de la Chaudière - DICOM		31.04
Coopérative de services pétroliers		625.21
Corporation touristique Route Frontières Quote part 2013		665.00
CS Fleuve-et-Lacs - Formation Examens autosauvetage		373.74
Déneigement René-Claude Ouellet - Janvier 2013		103.48
Éditions juridiques FD - Renouvellement services		77.70
Électronique Mercier :Intégration service incendie 911 CAUREQ		58.30
Émilien Beaulieu - Frais de représentation		186.08
Équipements Sigma - Pièces électriques, etc.		753.32
J C Dupont : Tuyau à air, etc.		192.22
Linda Dumont - Ménage du chalet communautaire		1,065.00
MACPEK - Gouverneur, flèches, etc.		1,450.73
MRC de Témiscouata - Promo pub Jardins célestes 2013		230.67
Pétroles J. Larochelle		2,583.29
Pétroles Jacques Larochelle inc. - Diesel, pièce, etc.		1,629.28
Pièces Témis inc. - Balais essuie-glace, coupleur, etc.		261.48
Ressources naturelles et Faune QC - Avis de mutation		3.00
Services Kopilab - Photocopies		17.21
Servitech - Honoraires professionnels		5,445.63
Solutions Témis inc. - Boîtes de rangement, stylos, etc.		116.81
Solutions Témis inc. - Papier format légal		68.99
Usinage Industriel Dégelis - Plaque inox., tubing, etc.		99.10
<b><u>Total des comptes à payer</u></b>		<b><u>24,240.78 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité

RS-019-13 **Conditions de travail du secrétaire-trésorier/directeur général**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe les conditions de travail du secrétaire-trésorier/directeur général pour l'année 2013 comme suit :

**Fonction générale**

- Accomplir toutes fonctions et tâches reliées à son titre selon le code municipal.

**Fonctions particulières**

- Superviser tout projet à compétence municipale, octroyé par le gouvernement provincial ou fédéral.

- Assurer la responsabilité et la supervision de tout le personnel syndiqué ou non.
- Être responsable de la voirie municipale
- Inspecteur en environnement et en bâtiment sauf la bande riveraine.
- Le Conseil pourra confier à l'employé toutes autres responsabilités nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité. Il est cependant bien entendu que toutes responsabilités nouvelles seront en relation avec son champ de compétence.
- Avec approbation du Conseil, il pourra avoir l'opportunité de suivre des cours de perfectionnement et d'assister à un congrès.

### **Salaire**

- La rémunération augmentera de 2,5 % par rapport à 2012.
- L'allocation comme responsable de la voirie d'été augmentera de 2,5 %.

### **Avantages sociaux**

- Assurance collective payée à 50 % par l'employeur.
- 6 semaines de vacances annuelles.
- 1 journée de maladie par mois cumulable et/ou payable annuellement.
- 2 journées de congé mobile.
- L'employeur contribuera un montant de 2,500 \$ à un REER et sera versé dans un compte REER une fois par mois.

Ces conditions sont rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Adoptée à l'unanimité

RS-020-13

### **Hommage aux bénévoles**

Info Dimanche publiera une section spéciale dans l'édition de Pâque « À Pâques, nous leur disons merci! »

Après délibération,

il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les membres du Comité d'embellissement comme bénévoles pour 2013.

Que le Conseil municipal achète une publicité carte d'affaires au montant de 95 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

RS-021-13

### **O.M.H. : Contribution au déficit d'exploitation**

Il est proposé par Sarah Lebel  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement de la contribution de 25% au déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Packington pour un montant de 1169.50 \$.

Adoptée à l'unanimité

## **Convention collective**

Une entente de principe a été conclue entre le syndicat des employés municipaux et les représentants de la municipalité. Les textes finaux devaient être préparés par M. Yanick Proulx et il a avisé le directeur général qu'il ne pouvait être en mesure de procéder à la rédaction qu'au courant de la semaine du 11 février prochain.

Le Conseil attend les documents officiels avant la ratification de l'entente.

### RS-022-13 **Programme poêle à bois**

CONSIDÉRANT QUE les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise de lutte contre la pollution l'atmosphérique (AQLPA) a été mandaté par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «CHANGER D'AIR!» offrant une remise jusqu'à 400 \$ pour les vieux poêles et 500 \$ pour les fournaises et jusqu'à 100 \$ pour le système d'évent;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage;

CONSIDÉRANT QUE ce programme se déroule en deux phases;

CONSIDÉRANT QUE la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100 \$ pour chaque poêle à bois, portant la remise total à 200 \$ pour un retrait et à 500 \$ (poêle) ou 600 \$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines;

Il est proposé par Sarah Lebel  
et résolu

que la Municipalité de la paroisse de Packington désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100 \$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de cinq (5) poêles remplacés avec possibilité d'ajout d'appareil.

Que Denis Moreau, directeur général, est autorisé à signer pour et au nom de la corporation tout document se rapportant audit programme.

Adoptée à l'unanimité

RS-023-13 **Hockey Témiscouata : demande d'aide financière**

Hockey Témiscouata sollicite une aide financière de 50 \$ par joueur pour l'organisation du hockey.

Après délibération,  
il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide de 100 \$ à Hockey Témiscouata pour la continuité de son mandat dans le Témiscouata du développement des joueurs de hockey.

Adoptée à l'unanimité

**Congrès mondial Acadien (CMA)**

M. le maire donne un compte-rendu de la rencontre des trois régions tenue à Edmundston en janvier dernier. Du jumelage avec les municipalités de Lac Baker, Portage Lake, St-Jean-de-la-Lande. Qu'à Packington, nous avons un comité local actif pour la réalisation d'activités durant le congrès mondial Acadien.

RS-024-13 **Défi Santé 5/30 Équilibre**

M. le maire informe les membres du conseil que la municipalité s'est inscrite au Défi Santé 5/30 Équilibre. Il désire réaliser une activité dans le cadre de ce défi et demande au conseil un budget de 100 \$ pour des rafraichissements et grignotines pour les participants.

Il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil autorise un budget de 100 \$ pour l'organisation d'une activité dans le cadre du Défi Santé 5/30 Équilibre.

Adoptée à l'unanimité

RS-024-13 **Demande d'aide financière voyage linguistique**

L'école secondaire de Dégelis organise un voyage échange avec des élèves de la Nouvelle Écosse et plus particulièrement de la municipalité de Lockeport. Cet échange se fera en avril et en mai.

Après délibération,  
il est proposé par Benoit Dubé  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington octroie une aide financière de 100 \$ pour le voyage linguistique organisé par l'école secondaire de Dégelis.

Adoptée à l'unanimité

## **Compte-rendu de diverses reunions**

M. Louis Boulianne donne un compte-rendu des démarches concernant le projet d'infrastructures sportives.

Mme Sarah Lebel donne un compte-rendu de la démarche pour l'élaboration de la politique familiale et municipalité amie des aînés. Elle insiste sur l'importance de remplir le questionnaire.

## **Période de questions**

- Des contribuables trouvent l'augmentation de taxes importantes. M le maire explique aux contribuables que nous avons eu le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation.
- Une contribuable demande si le directeur général peut émettre des constats d'infractions
- Une contribuable demande quand le règlement sur les chiens sera adopté

## **Levée de l'assemblée**

À 20 h 30, M. Émilien Beaulieu, maire, propose la levée de l'assemblée.